

**TARIFS**

A compter du 1er janvier 2021

	Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
Enfant	12,04 €	13,77 €	15,71 €	20,50 €	23,26 €	27,95 €	30,09 €
20 ans	11,07 €	12,73 €	14,57 €	19,40 €	22,15 €	26,83 €	28,90 €
21 ans	14,08 €	16,73 €	18,97 €	24,99 €	28,25 €	33,46 €	36,01 €
22 ans	14,28 €	17,03 €	19,28 €	25,40 €	28,66 €	33,97 €	36,52 €
23 ans	14,48 €	17,24 €	19,48 €	25,70 €	29,07 €	34,37 €	37,03 €
24 ans	14,58 €	17,34 €	19,59 €	25,81 €	29,38 €	34,68 €	37,33 €
25 ans	14,59 €	17,44 €	19,59 €	25,81 €	29,38 €	34,78 €	37,43 €
26 ans	15,20 €	18,05 €	20,50 €	27,03 €	30,80 €	36,21 €	38,96 €
27 ans	16,71 €	18,77 €	21,22 €	28,05 €	31,72 €	37,54 €	40,39 €
28 ans	18,32 €	19,48 €	22,03 €	29,07 €	32,84 €	38,86 €	41,92 €
29 ans	18,93 €	20,20 €	22,85 €	30,09 €	34,07 €	40,39 €	43,45 €
30 ans	17,44 €	20,81 €	21,98 €	31,73 €	35,28 €	41,83 €	44,98 €
31 ans	18,05 €	21,52 €	24,48 €	32,23 €	36,52 €	43,25 €	46,51 €
32 ans	18,67 €	22,24 €	25,79 €	33,25 €	37,54 €	44,68 €	48,04 €
33 ans	19,28 €	22,95 €	26,01 €	34,37 €	38,86 €	46,10 €	49,57 €
34 ans	19,88 €	23,66 €	26,83 €	36,60 €	40,09 €	47,53 €	51,20 €
35 ans	20,40 €	24,39 €	27,64 €	36,41 €	41,31 €	48,96 €	52,63 €
36 ans	20,71 €	24,79 €	28,05 €	37,03 €	41,82 €	49,67 €	53,45 €
37 ans	21,01 €	25,09 €	28,46 €	37,84 €	42,53 €	50,49 €	54,28 €
38 ans	21,32 €	25,60 €	28,97 €	38,15 €	43,25 €	51,31 €	55,18 €
39 ans	21,62 €	25,91 €	29,38 €	38,76 €	43,86 €	52,02 €	56 €
40 ans	22,13 €	26,42 €	29,89 €	39,47 €	44,78 €	53,04 €	57,62 €
41 ans	22,64 €	26,93 €	30,50 €	40,28 €	45,70 €	54,16 €	58,24 €
42 ans	22,88 €	27,23 €	30,91 €	40,80 €	46,31 €	54,88 €	59,06 €
43 ans	23,08 €	27,54 €	31,31 €	41,11 €	46,82 €	55,49 €	59,67 €
44 ans	23,26 €	27,85 €	31,72 €	41,82 €	47,43 €	56,20 €	60,49 €
45 ans	23,86 €	28,36 €	32,13 €	42,43 €	48,04 €	57,02 €	61,30 €
46 ans	24,69 €	29,78 €	33,76 €	44,57 €	50,48 €	59,87 €	64,46 €
47 ans	26,01 €	31,11 €	35,29 €	46,81 €	52,84 €	62,63 €	67,42 €
48 ans	27,23 €	32,54 €	36,82 €	48,86 €	55,28 €	65,69 €	70,58 €
49 ans	28,36 €	33,97 €	38,56 €	50,90 €	57,73 €	68,44 €	73,64 €
50 ans	29,54 €	35,19 €	40,19 €	53,14 €	60,18 €	71,45 €	76,81 €
51 ans	30,70 €	36,62 €	41,62 €	54,98 €	62,32 €	73,95 €	79,56 €
52 ans	31,82 €	38,05 €	43,25 €	57,12 €	64,77 €	76,81 €	82,72 €
53 ans	33,05 €	39,47 €	44,88 €	59,26 €	67,12 €	79,66 €	85,78 €
54 ans	34,17 €	40,90 €	46,51 €	61,40 €	69,67 €	82,62 €	88,94 €
55 ans	35,29 €	42,23 €	48,04 €	63,55 €	72,01 €	85,37 €	91,80 €
56 ans	36,80 €	42,53 €	48,35 €	63,55 €	72,42 €	85,89 €	92,53 €
57 ans	35,70 €	42,84 €	48,55 €	64,68 €	72,62 €	86,18 €	92,72 €
58 ans	35,80 €	42,84 €	48,76 €	64,48 €	73,03 €	86,60 €	93,23 €
59 ans	36,11 €	43,25 €	49,16 €	64,87 €	73,54 €	87,51 €	93,94 €

	Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
60 ans	36,52 €	43,86 €	49,47 €	65,39 €	74,35 €	88,13 €	94,98 €
61 ans	36,72 €	43,86 €	49,78 €	65,89 €	74,77 €	88,74 €	95,47 €
62 ans	37,13 €	44,37 €	50,28 €	66,71 €	75,98 €	89,66 €	96,49 €
63 ans	37,33 €	44,88 €	50,59 €	67,12 €	75,99 €	90,17 €	97,10 €
64 ans	37,84 €	45,08 €	51,10 €	67,73 €	76,70 €	91,09 €	98,02 €
65 ans	37,84 €	45,29 €	51,41 €	68,14 €	77,21 €	91,60 €	98,63 €
66 ans	38,56 €	45,10 €	52,33 €	69,36 €	78,64 €	93,23 €	100,37 €
67 ans	38,17 €	46,02 €	53,24 €	70,48 €	79,67 €	94,86 €	102,10 €
68 ans	38,98 €	47,84 €	54,26 €	71,81 €	81,50 €	96,70 €	104,14 €
69 ans	40,80 €	48,76 €	55,39 €	73,34 €	83,13 €	98,63 €	106,18 €
70 ans	41,51 €	49,57 €	55,81 €	74,77 €	84,96 €	100,47 €	108,22 €
71 ans	42,23 €	60,49 €	57,32 €	75,89 €	86,89 €	102,10 €	109,85 €
72 ans	42,84 €	51,31 €	58,24 €	77,11 €	87,43 €	103,73 €	111,88 €
73 ans	43,66 €	52,22 €	59,26 €	78,54 €	89,05 €	105,67 €	113,73 €
74 ans	44,37 €	53,04 €	60,28 €	79,76 €	90,47 €	107,30 €	115,57 €
75 ans et +	44,98 €	53,86 €	61,10 €	80,99 €	91,60 €	108,94 €	117,30 €



La Mutualité Just.fr est soumise aux dispositions de l'article de loi du 4 mai 2014 (N° 15) - N° 763 661 150

# Label'Ville



## Contrats responsables\* et 100% santé

\*Prise en vigueur au 01/01/2021. Nos garanties sont exprimées en pourcentage du tarif de base de la Sécurité Sociale. Les taux incluent le remboursement du Régime Obligatoire. Les remboursements s'opèrent dans la limite des dépenses réellement engagées et dans les limites prévues par les dispositions des contrats responsables.

	Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
Non responsable							
<b>SOINS COURANTS (1)</b>							
Honoraires médicaux, radiologie, si le médecin a adhéré à l'OPTAM ou OPTAM-CO	100%	100%	100%	125%	150%	200%	250%
Honoraires médicaux, radiologie, si le médecin n'a pas adhéré à l'OPTAM ou OPTAM-CO	100%	100%	100%	105%	130%	180%	200%
Participation forfaitaire sur les actes supérieurs à 120 €	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires paramédicaux, analyses et examens de biologie	100%	100%	100%	125%	150%	200%	250%
Médicaments	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Orthopédie et appareillage acceptés SS	100%	100%	100%	100%	125%	150%	250%
Forfait prothèses et accessoires d'orthopédie (acceptés ou non) (1)(16)				150 €/an / bénéficiaire	200 €/an / bénéficiaire	300 €/an / bénéficiaire	300 €/an / bénéficiaire

	Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
<b>HOSPITALISATION (1)</b>							
Honoraires médicaux si le médecin a adhéré à l'OPTAM ou OPTAM-CO	100%	100%	100%	125%	150%	200%	250%
Honoraires médicaux si le médecin n'a pas adhéré à l'OPTAM ou OPTAM-CO	100%	100%	100%	105%	130%	180%	200%
Frais de séjour, auxiliaires médicaux et examens de biologie	100%	100%	100%	125%	150%	200%	250%
Forfait journalier illimité	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour (services spécialisés)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Participation forfaitaire sur les actes supérieurs à 120 €	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Transports remboursés par la CPAM	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Chambre particulière limitée à 60 jours / an / bénéficiaire (hors services spécialisés) (1)(16)			40 €/jour	50 €/jour	70 €/jour	80 €/jour	90 €/jour
Chambre particulière (services spécialisés) limitée à 30 jours / an (1)(16)			40 €/jour	50 €/jour	70 €/jour	80 €/jour	90 €/jour
Frais pour l'accompagnant d'un enfant de moins de 16 ans hospitalisé (16)			25 €/jour	25 €/jour	25 €/jour	25 €/jour	25 €/jour
Forfait confort hospi : Télévision, connexion internet, téléphone - non intégrés dans la chambre particulière et limité à 60 jours/an (16)				3 €/jour	6 €/jour	9 €/jour	12 €/jour
Cure thermale : forfait thermal			100%	100%	150%	150%	200%
Cure thermale : hébergement - transport uniquement si participation du RO (1)				50 €/an / bénéficiaire	100 €/an / bénéficiaire	200 €/an / bénéficiaire	250 €/an / bénéficiaire

	Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
<b>OPTIQUE (1)</b>							
Forfaits optiques gratuits pour une prise en charge sur un équipement complet (monture + verre) par période de deux ans pour les adultes et d'une année pour les assurés de moins de 16 ans et de 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage de l'enfant entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur. En cas d'évolution de la vue, la période est réduite à une année pour l'adulte.							
<b>Classe A : panier 100 % santé dans la limite du PLV (2)</b>	Frais réels (dans la limite des prix limités de vente au public)						
monture, verres, supplément filtre, prestations d'appairage et d'adaptation							
<b>Classe B : autre que le 100 % santé (2) Monture plafonnée à 100 €</b>							
Monture avec 2 verres simples		50 €/bénéf.	100 €/bénéf.	150 €/bénéf.	200 €/bénéf.	250 €/bénéf.	300 €/bénéf.
Ou monture avec un verre simple et un verre complexe		125 €/bénéf.	150 €/bénéf.	200 €/bénéf.	250 €/bénéf.	300 €/bénéf.	350 €/bénéf.
Ou monture avec un verre simple et un verre très complexe		125 €/bénéf.	175 €/bénéf.	225 €/bénéf.	275 €/bénéf.	325 €/bénéf.	375 €/bénéf.
Ou monture avec 2 verres complexes		200 €/bénéf.	200 €/bénéf.	250 €/bénéf.	300 €/bénéf.	350 €/bénéf.	400 €/bénéf.
Ou monture avec un verre complexe et un verre très complexe		200 €/bénéf.	250 €/bénéf.	300 €/bénéf.	350 €/bénéf.	400 €/bénéf.	450 €/bénéf.
Ou monture avec 2 verres très complexes		200 €/bénéf.	275 €/bénéf.	325 €/bénéf.	375 €/bénéf.	425 €/bénéf.	475 €/bénéf.
Prestation d'adaptation par équipement (si la prestation est associée à la prise en charge d'un équipement optique)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Lentilles acceptées (1)	100%	100%	100% + 50 € / an / bénéf.	100% + 100 € / an / bénéf.	100% + 150 € / an / bénéf.	100% + 200 € / an / bénéf.	100% + 250 € / an / bénéf.
Ou lentilles cornéennes non remboursées SS (1)(16)		50 €/an / bénéficiaire	100 €/an / bénéficiaire	150 €/an / bénéficiaire	200 €/an / bénéficiaire	250 €/an / bénéficiaire	300 €/an / bénéficiaire
Chirurgie laser de l'œil			150 €/œil / bénéficiaire	200 €/œil / bénéficiaire	250 €/œil / bénéficiaire	300 €/œil / bénéficiaire	300 €/œil / bénéficiaire

	Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
<b>AUDITIF</b>							
<b>Classe I : équipements 100% santé dans la limite des PLV (16)</b>	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Classe II : équipements hors 100% santé</b>							
Aide auditive / oreille	100% par oreille tous les 4 ans	100% par oreille tous les 4 ans	100% + au-delà du TM 150 € par oreille tous les 4 ans	100% + au-delà du TM 200 € par oreille tous les 4 ans	100% + au-delà du TM 300 € par oreille tous les 4 ans	100% + au-delà du TM 400 € par oreille tous les 4 ans	100% + au-delà du TM 400 € par oreille tous les 4 ans
Accessoires & entretien prothèses auditives remboursés RO	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité  
Siège social : 53, avenue de Verdun - CS 30293 - 59306 VALENCIENNES CEDEX - N°SIREN 782 684 150.

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
Non responsable						

## DENTAIRE

Soins et prothèses 100% santé dans la limite du PLV

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	-	-	-	-

Soins et prothèses hors 100% santé, remboursés par la CPAM

Soins dentaires, actes techniques, chirurgie, radiologie, parodontologie

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	100%	125%	150%	175%	200%	250%

Inlay-onlay, prothèses dentaires panier tarif maîtrisé dans la limite du PLV

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	100%	125%	150%	175%	200%	250%

Inlay-onlay, prothèses dentaires et implants dentaires panier tarif libre

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	100%	125%	150%	175%	200%	250%

Orthodontie acceptée SS

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	100%	125%	150%	175%	200%	250%

Orthodontie refusée SS (1)

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	150 € / semestre	200 € / semestre	250 € / semestre	300 € / semestre

### VOTRE FORFAIT PRESTIGE

actes non remboursés par la CPAM (1)(2)(3)

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	100 € / an / bénéficiaire (3)	150 € / an / bénéficiaire (3)	200 € / an / bénéficiaire (3)	250 € / an / bénéficiaire (3)	300 € / an / bénéficiaire (3)

Sport sur ordonnance, bilan de santé - capacités physiques (maximum 3 bilans par an) & séances collectives dans les structures labellisées sport santé (4)

Acupuncteur, ostéopathe, homéopathe, chiropracteur, étio-pathe, diététicien, nutritionniste, sophrologue, réflexologue

Cryothérapie

Huiles essentielles

Psychologue et psychotérapeute

Bilan nutritionnel, diagnostic (enfant de moins de 12 ans)

Contraception orale (nouvelles générations)

Étamelle Jeunesse (Concerne les traitements et stimulants liés aux déficits et dysfonctionnements sexuels)

Pédicure, podologue

Amniocentèse

### VOTRE FORFAIT PRÉVENTION

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	40 € / an / bénéficiaire (3)	60 € / an / bénéficiaire (3)	75 € / an / bénéficiaire (3)	90 € / an / bénéficiaire (3)

Sevrage tabagique : médicaments d'aide à l'arrêt du tabac

Traitement Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLEA) prescrit par un médecin et non pris en charge par la Sécurité Sociale

Vaccins anti-grippe et vaccins non pris en charge

Dépistage de l'ostéoporose prescrit par un médecin et non pris en charge par la Sécurité Sociale

### VOTRE FORFAIT E-SANTÉ

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	30 € / an / bénéficiaire (3)	40 € / an / bénéficiaire (3)	50 € / an / bénéficiaire (3)	75 € / an / bénéficiaire (3)

Téléassistance, télé-alarme

### PRIMES & AIDES EXCEPTIONNELLES

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
Non responsable						

Prime de Mariage/Pacs

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	100 €	125 €	150 €	200 €

Prime de naissance/adoption (1)

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	75 € / enfant	100 € / enfant	125 € / enfant	150 € / enfant

Aide à la procréation fécondation in vitro (2)

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	100 € / an	150 € / an	200 € / an	250 € / an

Aide à la procréation médicale assistée (1)

Nickel	Cuivre	Bronze	Argent	Or	Platine	Titane
-	-	-	100 € / an	150 € / an	200 € / an	250 € / an

### Inclus dans votre contrat

- Accès au service de téléconsultations Médecin Direct
- Aux assistance (4) (aides ménagères, service à la personne, acheminement des médicaments, assistance porte d'autonomie, protection juridique, etc.)
- Plateforme d'intermédiation Proxime & moi

CPAM : Option Habitat Tarifaire Maîtrisé OPTIAM-CO - Option Habitat Tarifaire Maîtrisé par les médecins exerçant une spécialité en neurologie ou de gynécologie obstétrique PLV. Prix limite de vente RO : régime obligatoire SS : Sécurité Sociale. (M) : droit Médicalisé Bénéficiaire.

\*Tous les garanties de la présente brochure sont soumises et responsables à l'exception de la garantie (1) (1) qui ne respecte pas les dispositions de l'article L 871-1 du code de la sécurité sociale. Cette dernière est par conséquent soumise à un acte ou à un avis du médecin agréé et ne peut bénéficier des avantages sociaux et fiscaux attachés auxdits contrats.

Outre les garanties de la présente brochure, indépendamment de la garantie solidaire et responsable ou non, ne prenant pas en charge :

- La participation forfaitaire de 2€ classée à la catégorie assurés pour chaque acte de consultation réalisé par un médecin en ville, dans un établissement ou un centre de santé (sauf en cas d'hospitalisation) pour tout acte de biologie médicale.

- Les modalités de participation des assurés ou des déposants de l'assurance en cas de non-respect du parcours de soin.

- Dès que cette réglementation sera entrée en vigueur, la majoration de participation de l'assuré jusqu'à ce qu'il soit pris en charge par un médecin (accès à son dossier médical).

- Les franchises médicales annuelles mentionnées au § de l'article L 522-3 du code de la sécurité sociale applicables sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux, les transports sanitaires dans les conditions définies légalement notamment celles relatives aux plafonds et exonérations.

(1) : Célébration ou, à défaut, constat, pour les bénéficiaires mentionnant un 1<sup>er</sup> conjoint et se renouvelant, pour chaque bénéficiaire, par année civile.

(1 bis) : Le forfait inclus le remboursement du régime Obligatoire et la tierce responsabilité (TRM). Le renouvellement s'effectuera par période de 4 ans suivant la date de délivrance de l'acte d'acte. Ce forfait s'entend pour chaque année d'existence du contrat. Les actes ayant pas être remboursés à 60% par le régime obligatoire sur la base d'un tarifaire fixé.

(2) : L'annulation ou la démission de l'assuré et se renouvelant, pour chaque bénéficiaire, à compter de la date de délivrance ou, par ailleurs, pour des forfaits éphémères incluant la participation de la sécurité sociale.

- L'acheminement pour tous les déplacements de classe d'orientation.

- Versement Classe A (100% santé) - Montant Classe B par forfait - 100% prise en charge intégrale des versements de classe B (100% santé et pour la retraite dans la limite du plafond d'acte que 100% santé)

- Les dépassements de la couverture de la sécurité sociale.

(3) : Les dépassements de la couverture de la sécurité sociale n'ayant pas adhéré à l'OPTIAM.

des coûts des versements dans la limite de 100 € versés Classe B (100% santé) + Montant Classe A (100% santé) - Prise en charge des versements dans la limite du plafond de la Classe B correspondant à la correction de l'équipement acquis, déduction faite du coût de la montage et pour le montant mis en charge intégrale dans le respect des PLV.

Pour les assurés présentant un défaut de vision de près et un défaut de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verres progressifs ou multifocaux, les garanties peuvent couvrir une partie en charge de deux équipements sur la période correspondant à son cas concerné chacun un cas de défaut. Les règles de couverture par les contrats responsables sont explicites à ce sujet dans les documents correspondants.

Secours d'urgence (SUE) de 200 € par an - Classe B - Forfaitaire annuelle de 100 € par versement de 0,95 € par an.

(3) : Les dépassements de la couverture de la sécurité sociale n'ayant pas adhéré à l'OPTIAM.

du à l'OPTIAM-CO et prévu par la convention nationale mentionnée à l'article L 162-5, sont mis au doublement de première avance, sous de 100 € ou fait de responsabilité et du montant pris en charge pour les dépassements des médecins ayant adhéré à l'OPTIAM ou OPTIAM-CO muni d'un montant égal à 20 % du tarif de responsabilité.

(4) : Garantie assurée auprès de Garantie Assistance, SA au capital de 1.500.000 €, entreprise régie par le code des assurances, RCS Paris n°512151, 43,3, siège social 30 rue de la République 75003 PARIS.

(5) : Le remboursement s'effectuera sur présentation de facture acquittée + prescription médicale stipulant le sport sur ordonnance + attestation de l'établissement de la structure.

(6) : Sur présentation de facture acquittée nominative au nom du bénéficiaire.

(7) : Sous réserve que le tenant ait adhéré au contrat dans les 12 mois suivant sa signature.